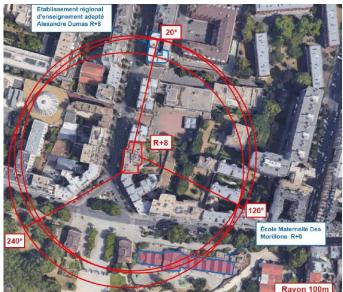
## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :					
Opérateur	SFR	Arrdt	15 <sup>ème</sup>		
Nom de site	D_RUE DE CONSTADT	Numéro	751209		
Adresse du site	41, rue de Cronstadt	Hauteur	R+8 (28m)		
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations		
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G).				
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent				
Dossier soumis à Déclaratio	n Préalable ou Permis de Construire ?		Oui		
	Calendrier de suivi du dossier				
Date de validation de la ver	sion précédente du dossier		2015		
Date d'enregistrement à l'A	gence d'Ecologie Urbaine (J)		28/04/2021		
Date limite de réponse de l	Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)				
Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoie de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.				
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 120° et 240°.				
Distance des ouvrants	Fenêtres à 2.65m, 4.20m et 6.06m	Vis-à-vis (25m)	R+7 (25m)		
Estimation	2G/3G/4G/5G: 20°< 5V/m - 120°<4V/m - 240° <5V/m 5G (3500): 20°<5V/m - 120°<4V/m - 240°<5V/m				
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31.18m				
Incidence visuelle					
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 20°, 120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.				
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes				
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :				
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable  Défavorable		
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas		

# Carte du site au regard des établissements particuliers dans un ravon de 100m autour des antennes



Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principaldel'antenne émettrice*	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en
			(Oui /		V/m
			Non)		
Établissement régional d'enseignement adapté Alexandre	29 bis Rue de Cronstadt, 75015 Paris	25m	OUI	70m	2.36 V/m
Dumas					
Ecole Maternelle Des Morillons	40 rue des Morillons	5m	NON	95 m	0.35 V/m
	75015 Paris				

## \*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

# Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

#### \* Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	21.5 m	20.5 m	25.5 m

#### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

#### \* Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m.

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	25.5 m

#### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### ii. Azimut 20°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut  $20^\circ$ , le niveau maximal calculé est :ompris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

iv. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut  $120^\circ$ , le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.





vi. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et  $5 \, \text{V/m}$ . La hauteur correspondante est de  $25.5 \, \text{m}$ .



Léaende

## Vue des Antennes Avant/Après

#### Avant travaux



Après travaux



**AVEC MODIFICATION VISUEL** 

## **Vue des Azimuts**

Azimut S0: 20°





Azimut S2: 240°

